

COMMUNE DE
FONTAINE-FRANÇAISE
BULLETIN MUNICIPAL 2021



Mairie - 1, rue du Général Gandil - 21610 Fontaine-Française
tél. 03 80 75 81 21 - fax 03 80 75 86 19 - e-mail : mairie.fontaine-francaise@wanadoo.fr

LE MOT DU MAIRE



Bonjour à tous,

Le temps passe vite, cependant il reste toujours rythmé par la pandémie mondiale, omniprésente dans nos vies.

Ne baissons pas la garde, continuons à rester vigilants et à prendre soin de ceux qui nous entourent, en attendant des jours meilleurs.

Notre collectivité continue d'assurer votre protection, en facilitant la vaccination sur notre territoire, grâce à l'intervention du vaccinobus. Et à l'engagement sans faille à vos côtés de nos médecins, nos infirmiers, nos pharmaciens, nos aides-soignants, notre protection civile et « nos accompagnants du quotidien », merci à eux.

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, un bon nombre de projets a vu le jour :

- Le lotissement est réalisé, 14 parcelles réservées sur 18. Les premières constructions sont sorties de terre, d'autres suivront.
- La construction du gymnase réalisée par la ComCom, est bien avancée avec une réception des travaux prévue en octobre 2022.
- Les premiers coups de pelles commenceront le 6 décembre, d'une durée de vingt mois sur le terrain qui accueillera le foyer Sainte-Elisabeth.
- L'Intermarché en cours de construction ouvrira ses portes au printemps 2022.
- Les sept appartements créés dans l'ancienne gendarmerie, aujourd'hui nommée « Résidence Les Hirondelles », sont tous loués.
- Les travaux de rénovation nécessaires du château d'eau pour assurer une bonne qualité de l'eau aux usagers sont également achevés.

Avoir des projets, c'est assurer un avenir à Fontaine-Française, mais aussi exister en participant au sein de l'intercommunalité, au dynamisme du Mirebellois et Fontenois et en Côte-d'Or. C'est pourquoi, nous restons ambitieux, tout en restant raisonnables quant à l'équilibre entre nos recettes et nos dépenses.

Plusieurs études en réflexion donneront un nouveau visage à notre commune en 2022, et même au-delà :

- Projet autour de la santé.
- La construction d'une chaufferie bois distribuant aux différentes infrastructures rue des Murots : ORVITIS, MAPA, collège, écoles, foyer Sainte-Elisabeth, gymnase...
- Extension de notre salle des fêtes avec une remise aux normes des sanitaires et de la cuisine.
- Développement des circuits verts.
- Implantation d'un nouvel espace jeux pour enfants.

La réussite du développement de notre belle commune ne repose pas que sur les épaules d'une seule personne, je la dois à une équipe municipale qui œuvre à mes côtés. Merci pour leur confiance. Merci aussi, à vous Fontenoises et Fontenois pour votre soutien.

J'en profite également pour féliciter les élus qui se sont investis dans l'élaboration du Site internet officiel de notre commune et je vous invite à vous y connecter, au plus vite. Ce nouveau moyen de communication vous permettra de découvrir votre lieu de vie sous un autre format et de vous tenir au courant des différentes actions menées dans notre commune. En voici le lien :

<https://www.commune-fontaine-francaise.fr>

Je vous souhaite à tous de belles fêtes de fin d'année, de beaux moments de partage en famille. Prenez soin de vous et de vos proches.

Le Maire **Nicolas URBANO**

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extraits des délibérations du Conseil Municipal en 2021

Les comptes-rendus détaillés des décisions prises en Conseil Municipal sont affichés sur les panneaux de la commune.

Les dépenses relatives aux travaux, aménagements, équipements, acquisitions ou ventes immobilières font l'objet d'une prévision dans la section d'investissement du budget primitif. Les travaux supplémentaires ou complémentaires réalisés en cours d'année sont également intégrés au budget prévisionnel par décision modificative prise par délibération du Conseil Municipal.

L'inscription de ces dépenses en section d'investissement permet à la commune de percevoir du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) une dotation, à taux forfaitaire, destinée à compenser la charge de TVA que nous supportons mais que nous ne pouvons pas récupérer par voie fiscale.

1) Cession de terrains à ORVITIS

Pour la construction du nouveau Foyer d'Accueil Médicalisé Sainte-Elisabeth, la commune cède à ORVITIS, pour l'euro symbolique, 9.965 m² de terrains situés rue des Murots et chemin des Bruyères.

2) Réhabilitation du réservoir du château d'eau

Après avoir analysé les différentes offres avec le maître d'œuvre, l'entreprise MOINGEON a été retenue pour un montant HT de 286.380 euros soit la mieux-disante face aux entreprises RESIREP et RESINA.

3) Décorations de Noël

Acquisition de nouvelles guirlandes auprès de la société DECOLUM pour un montant de 2.730 euros HT.

4) Aménagement de voiries

Le Conseil Municipal approuve le projet d'aménagement de la mise en sécurité de l'entrée d'agglomération route de La Villeneuve pour un montant estimé de 48.225 euros HT ainsi que l'aménagement d'une voie cyclable aux abords de l'étang du Fourneau pour un montant estimé de 81.526 euros HT.

Le concours du Conseil Départemental sera sollicité dans le cadre de l'Appel à projets Voiries et la répartition du produit des amendes de police.

Suite à l'avis d'appel public à la concurrence, l'offre de la société EIFFAGE a été retenue en ce qui concerne l'aménagement de l'entrée d'agglomération pour un montant HT de 31.280 euros et celle de l'entreprise Guinot TP pour l'aménagement du chemin du Fourneau à hauteur de 63.155 euros HT.

5) Modification de l'alimentation électrique sur la façade de la salle de judo pour un montant de 2.229 euros HT

6) Contrat de bail avec le SICECO

En vue de la construction d'une chaufferie collective au bois sur la commune, il est décidé de mettre à disposition du SICECO des parcelles cadastrées AB n°75 et 77 en concluant un contrat de bail emphytéotique d'une durée de 99 ans et à titre gratuit.

7) Renouvellement pour 3 ans du bail avec la société de chasse « La Diane »

8) Prix des affouages fixé à 30 euros à compter de 2021

9) Aménagement de l'ancienne trésorerie en local commercial

Pour la réalisation des travaux de réhabilitation intérieure et sa mise en accessibilité, les entreprises suivantes ont été retenues :

- Placo-peinture, faux plafonds : Jacky Marcel pour un montant HT de4.439 euros.
- Menuiserie : Menuiserie Jean Ravier pour un montant HT de7.790 euros.
- Maçonnerie : Delorme Construction pour un montant HT de5.355 euros.
- Plomberie : Jean-Luc Recorbet pour un montant HT de1.430 euros.
- Electricité : Pourcelot pour un montant HT de5.037 euros.

10) Extension et centralisation de l'installation de vidéosurveillance sur la commune

Pour l'implantation de trois nouveaux sites et la centralisation de la vidéosurveillance, le devis de la société ABS Protection est accepté pour un montant HT de 31.748 euros ainsi que celui d'Orange d'un montant HT de 3.557 euros pour le raccordement des lignes.

L'aide de l'État sera sollicitée au titre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.

11) Travaux d'étanchéité sur la terrasse de la salle polyvalente

Par l'entreprise Vingeanne Couverture pour un montant HT de 4.986 euros.

12) Nouvelles voiries

Avec la création de nouvelles voiries dans le lotissement « Champ Grassot » il est décidé de nommer ces 2 rues : « Simone Veil » et « Général de Gaulle » et de les intégrer au tableau de classement des voies communales.

13) Pose de clôture rue Marcel Guenon

Par l'entreprise Entr'in 52 pour un montant HT de 3.147 euros.

14) Rénovation de la chapelle Notre-Dame-de-la-Motte

Les travaux de couverture ainsi que la rénovation intérieure et extérieure sont estimés à 82.237 euros HT.

Les aides de l'État au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), du Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projets Patrimoine culturel, de la Fondation du Patrimoine sont sollicitées.

15) Numérisation et indexation des registres d'Etat-Civil

Validation du devis de la société Numérize d'un montant HT de 2.500 euros pour la numérisation de 3.000 actes.

16) Mobilier urbain

Fourniture et pose par l'entreprise COGHETTO d'un ensemble de mobilier urbain comprenant 3 abribus, des bancs et des poubelles pour un montant HT de 21.413 euros.

17) Travaux sylvicoles

Acceptation du devis de l'O.N.F. pour les travaux à réaliser en forêt communale pour un montant HT de 10.509 euros.

18) Aménagement dans l'atelier municipal

Pose d'un rideau métallique par l'entreprise PETIT pour un montant HT de 1.070 euros.

Acquisition de rayonnages et d'une échelle-escabeau pour 4.147 euros HT.

19) Honoraires d'études préliminaires

En vue de la construction d'un centre médical et de l'extension de la salle polyvalente, la proposition d'honoraires par le Cabinet Architude est retenue pour un montant unitaire de 6.000 euros HT.

20) Mission d'assistance-conseil pour la gestion des services publics d'eau potable et assainissement collectif

L'entreprise SPEE est retenue pour un montant d'honoraires de 7.600 euros HT.

21) Remplacement du paratonnerre sur le château d'eau pour un montant HT de 3.725 euros

22) Accès privé aux logements de l'ancienne gendarmerie « Résidence Les Hirondelles »

Installation d'une barrière automatique par la SAS URBANO pour un montant HT de 6.250 euros.

23) Aménagement du « City-stade » et implantation d'un « workout »

Installation par AJ3M d'une réhausse-ballon et de barres de traction pour un loisir sportif en plein air mêlant gymnastique et musculation. Coût de l'opération 11.361 euros HT.

24) Travaux de signalisation

Marquages au sol et autres signalisations par l'entreprise COGHETTO pour un montant HT de 7.414 euros.

25) Révision de la carte communale

Le bureau d'études CDHU est retenu pour étudier une révision de la carte communale. Le montant des honoraires s'élève à 8.212 euros HT.

26) Aménagement paysager du site de la Fontaine Henri IV

Validation d'une expertise sanitaire préalable du site par l'ONF pour un montant HT de 1.140 euros.

27) Contrats d'affermage du service d'eau potable et assainissement collectif

Adoption de la reconduction du mode d'exploitation par contrat d'affermage d'une durée de 12 ans à compter du 1^{er} janvier 2022.

28) Clocher de l'église

Remplacement du moteur de volée pour un montant HT de 1.250 euros et remise en sécurité de l'installation électrique de la sonnerie pour un montant HT de 2.098 euros.

29) Travaux pour implantation des nouveaux abribus

L'entreprise BMR se voit confier la réalisation des dalles en béton pour un montant HT de 2.645 euros.

30) Archives communales

Il est décidé de faire installer des rayonnages dans l'ancienne salle du conseil municipal par la menuiserie PETIT pour un montant HT de 5.142 euros, afin d'y classer les archives communales actuellement conservées dans le grenier.

31) Enfouissement de réseaux électriques et téléphoniques

Accord est donné au SICECO sur un montant d'honoraires de 5.000 euros TTC pour une étude d'enfouissement.

32) Location de la salle polyvalente

Maintien des tarifs de location de la salle polyvalente à leur niveau de 2019.

33) Restauration des tableaux de la chapelle Notre-Dame-de-la-Motte

Après examen des offres reçues sont retenues les propositions de Sophie RENNEQUIN pour la restauration des tableaux et Isabelle MAQUAIRE pour les encadrements.

34) Travaux de voiries 2022

Le conseil municipal retient le principe d'une enveloppe estimative d'un montant de 90.670 euros pour des travaux de voiries sur la commune en 2022 et sollicite l'aide du conseil départemental dans le cadre de l'Appel à projets " voiries " et la répartition du produit des amendes de police.

35) Acquisition de 4 barnums pour un montant HT de 2.367 euros

36) Aménagement route de La Villeneuve

Pose de bancs par la société Eiffage pour un montant de 1.430 euros HT et de bacs à fleurs en pin pour un montant de 776 euros HT par l'entreprise Matebois.

37) Extension d'éclairage public rue des Murots et rue Marcel Guenon

Par le SICECO (syndicat d'électrification de Côte-d'Or) pour un montant total de 9.132 euros HT avec une contribution de la commune évaluée à 5.480 euros.

38) Remplacement et électrification des 3 volets roulants à la salle polyvalente

Par la menuiserie Goudier pour un montant HT de 2.298 euros.

39) Achat de parcelles en nature de bois d'une superficie de 3ha 76a 62 ca auprès de la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) pour un montant de 5.480 euros HT

40) Raccordement au réseau chaleur construit et exploité par la Régie Côte-d'Or Chaleur du SICECO

La Régie Côte-d'Or Chaleur étudie la création d'un réseau de chaleur en bois-énergie sur le territoire de la commune pour alimenter entre autres la Maison d'Accueil pour Personnes Agées appartenant à la commune et gérée par l'ADAPEI.

L'intérêt économique à venir du projet est bénéfique au regard de l'évolution à venir des énergies fossiles et environnemental du fait de la substitution d'une production de chaleur à partir d'énergie renouvelable, la plaquette de bois.

Le raccordement de la MAPA générerait une économie substantielle par rapport aux coûts actuels des installations de chauffage électrique.

Le conseil municipal décide de la réalisation des travaux d'adaptation dans le bâtiment de la MAPA en vue de son raccordement au réseau de chaleur. Il approuve les clauses du contrat d'engagement ainsi que les clauses du règlement et valide le tarif moyen maximal du prix de vente de la chaleur. Il autorise la mise à disposition d'un agent communal pour les opérations quotidiennes de suivi de fonctionnement des installations.

41) Installation de projecteurs encastrés sur la Place de l'Amitié Franco-Allemande

Par l'entreprise Thallinger pour un montant HT de 1.741 euros.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Compte administratif 2020 : ce compte correspond à la clôture de l'exercice 2020 et reprend les dépenses et les recettes réellement réalisées au cours de l'année 2020.

Il est structuré en 2 sections bien distinctes qui sont :

La section de fonctionnement

La section d'investissement

La section de fonctionnement représente toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel ...).

L'excédent résultant du fonctionnement constitue la capacité d'autofinancement et détermine les ressources disponibles de la commune pour le financement de ses investissements et le remboursement en capital de ses emprunts.

La section d'investissement représente toutes les opérations de dépenses et de recettes relatives aux travaux, aux aménagements, équipements, achats ou ventes de terrains, d'immeubles

De manière générale, les dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (Impôts, taxes, recettes du domaine, tarifications des services) par des dotations de l'État, des subventions et par le recours à l'emprunt.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Prévues	867 398,00 €	Prévues	708 126,00 €
Réalisées	653 947,39 €	Réalisées	969 261,78 €
		Excédent reporté	1 291 182,60 €
		Cumul	2 260 444,38 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Prévues	1 961 502,53 €	Prévues	1 168 753,00 €
Réalisées	1 329 070,97 €	Réalisées	420 475,43 €
Reste à réaliser	574 051,00 €	Excédent reporté	1 126 998,01 €
		Cumul	1 547 473,44 €
		Reste à réaliser	616 619,00 €

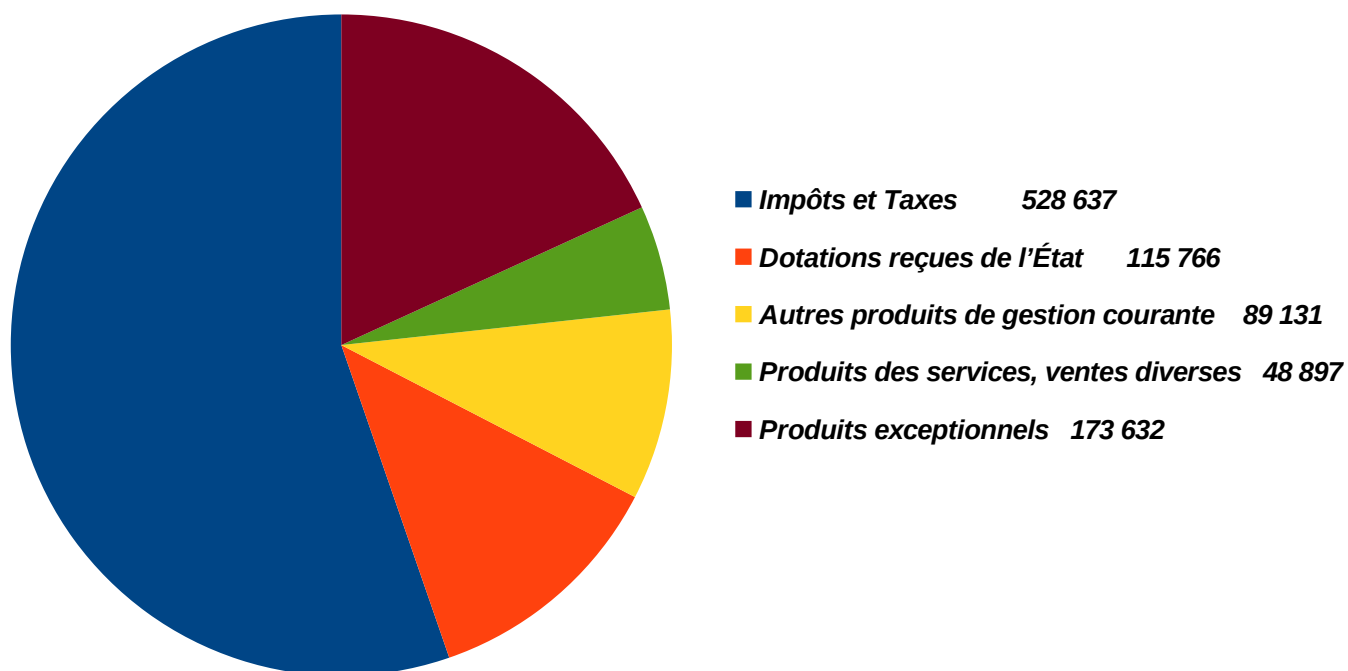
Résultat de clôture de l'exercice :

Fonctionnement : 2.260.444,38 - 653.947,39 = 1.606.496,99 €
Investissement : 1.547.473,44 - 1.329.070,97 = 218.402,47 €
Excédent : 1.824.899,46 €
Reste à réaliser : 616.619,00 - 574.051,00 = 42.568,00 €

Résultat global : 1 867 467,46 €

Ce résultat global représente les fonds propres de la commune à la fin de l'exercice 2020.

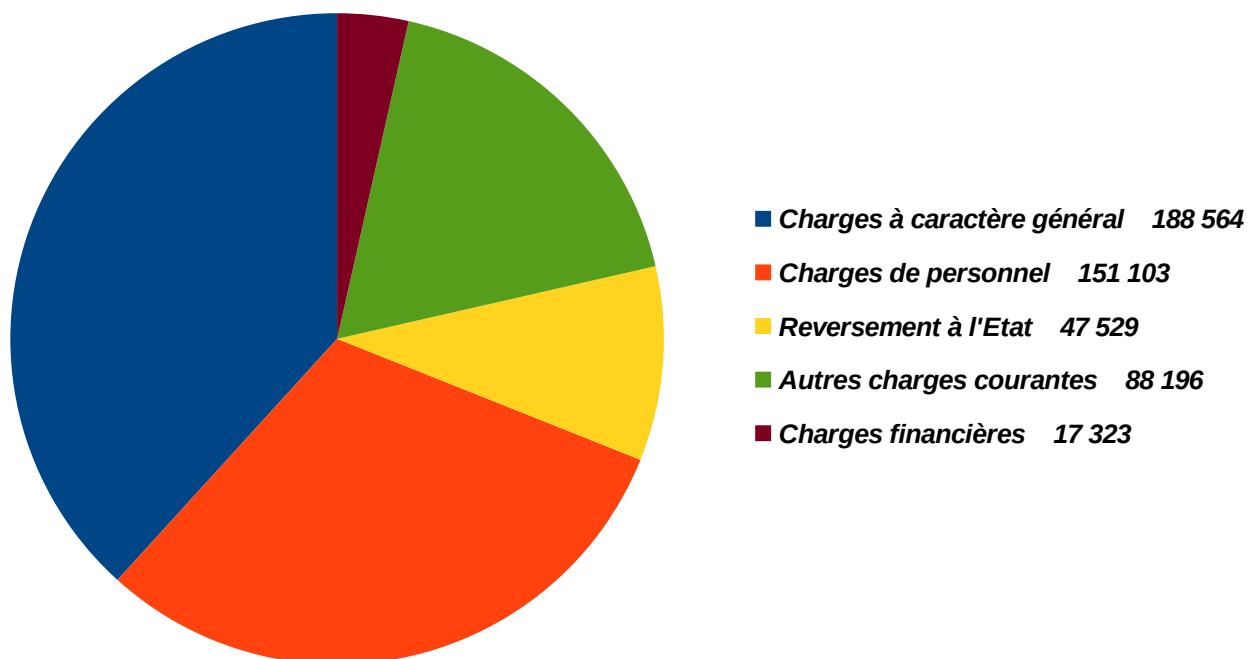
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 956 063 €



Les produits exceptionnels proviennent du transfert dans le budget annexe « Lotissement Champ Grassot » du prix d'acquisition du terrain ainsi que de la vente d'un terrain situé route de Mirebeau.

Les autres produits de gestion courante correspondent aux revenus de nos immeubles.

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 492 715 €

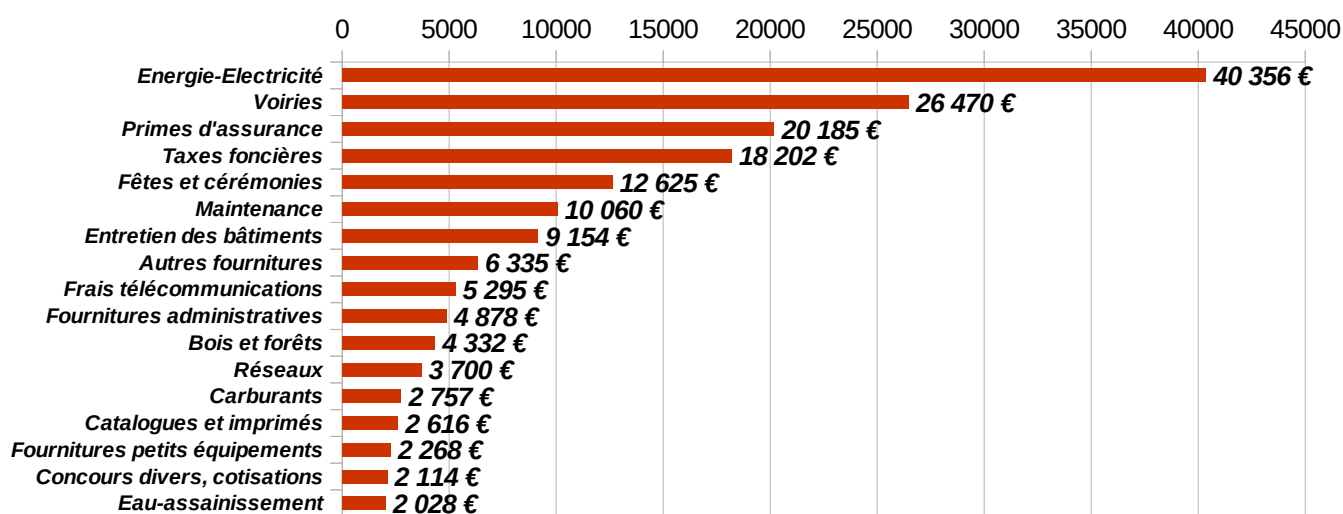


Les autres charges courantes comprennent principalement les indemnités versées aux élus, la dotation au service incendie et les subventions versées aux associations.

Le reversement à l'État est effectué au titre de la réforme de la Taxe Professionnelle en 2010.

CHARGES A CARACTERE GENERAL

(Pour plus de lisibilité seuls les postes supérieurs à 2000 euros ont été repris dans le graphique)



TAUX D'IMPOSITION APPLIQUES PAR LA COMMUNE EN 2021

Ces taux sont inchangés par rapport à ceux appliqués en 2020 (depuis 2011) :

Taxe d'habitation	9,84 %
Taxe foncière bâti	10,30 % ¹
Taxe foncière non bâti	32,53 %

Même si les taux d'imposition appliqués par la commune restent inchangés, le montant de l'impôt à payer peut augmenter, cela est principalement dû à l'augmentation des bases d'imposition qui sont révisées nationalement chaque année.

¹ - Avec la suppression progressive de la taxe d'habitation qui représente une part importante des recettes budgétaires de la commune, celle-ci perçoit désormais, à titre de compensation, la part qui était précédemment prélevée par le Département (21 %).

TRAVAUX

Le futur Intermarché ouvrira ses portes au printemps



Intercommunalité : le gymnase devrait être opérationnel pour la rentrée scolaire 2022 !



Terrasses intérieures dans la cour de l'ancienne gendarmerie, nouvellement nommée « Résidence les Hirondelles »



Finalisation du marquage au sol et de la végétalisation de la Place de l'Amitié Franco-Allemande



Lotissement communal « Champ Grassot »



Trois nouveaux abribus aux points d'arrêts



Remplacement progressif des luminaires par des équipements Leds



Aménagement des voiries : rue des Murots ; trottoirs route de Lavilleneuve



Enrobé autour de l'étang du Fourneau, nouvelle rue Marcel Guenon



Rénovation du Château d'eau



Aménagement de l'ancienne trésorerie en local commercial



Clôture autour de l'atelier municipal

Complément aire de jeux : création d'un espace workout à côté du city



Jeux pour enfants devant les habitats ORVITIS

ÉTAT-CIVIL 2021

ACTES DE NAISSANCE

- VALLUET Naël, Dominique, André : 15 janvier 2021
- TANCHE Elisa, Sylvie, Michelle : 19 février 2021
- JOUFFROY Zacharia, Jean, Abdeslam : 04 mars 2021
- CHEVALIER JULLIARD Ambre, Sylvie, Martine : 17 juillet 2021
- COLEZ Mila : 24 août 2021
- VILLANI Loghan, Fabrice, Fausto : 03 septembre 2021
- MILLE Hugo : 28 septembre 2021
- GIDA Mahé, Gilles, Michel : 06 octobre 2021
- PAYELLE Jeanne, Nicole, Angeline : 11 octobre 2021

ACTES DE MARIAGE



Julie ORTIGER et Florian POINSOT le 03 juillet 2021



Agathe LERIAU et Benjamin THIERY le 28 août 2021

ACTES DE DECES

- Madeleine SEGUIN : novembre 2020
- Nadia FATET : 12 février 2021
- Catherine BOROME : 13 février 2021
- Renée BASTIAN : 21 février 2021
- Agnès BECOURT née CAGNANT : 06 mars 2021
- Ali SAHRAOUI : 03 avril 2021
- Didier ISAMBERT : 23 avril 2021
- Stéphane LE DENMAT : 28 avril 2021
- Robert ANTOINE : 20 mai 2021
- Christelle KHEBECHI : 12 juin 2021
- Christophe CLERTON : 02 juillet 2021
- Alain TRONCI : 22 juillet 2021
- Jeanne CHANTELAUZE : 25 juillet 2021
- Alain LEOPOLD : 30 septembre 2021
- Marie TOURNOIS : 27 octobre 2021

VIE COMMUNALE

INFOS PRATIQUES

Horaires de la Mairie

Lundi, Mardi, Jeudi : 8h-12h et 13h-17h - Mercredi : 8h-17h

Vendredi : 8h-12h et 13h-17h30 - Samedi : **La mairie est fermée.**

Fermeture du 24/12/2021 au 02/01/2022 - **Réouverture** le 03/01/2022 à 8h

Horaires 2021 de la déchèterie

Lundi : 9h - 12h

Mardi, Jeudi, Samedi : 14h-17h - **18h en été**

Mercredi, Vendredi : **fermée.**

Déchèterie - ZA- route de Chazeuil

- Hiver : 01/11 > 31/03 - Été : 01/04 > 31/10

Jours fériés : fermeture du site.

L'Agence Postale Communale

Fermée le lundi, ouverte du mardi au samedi matin inclus de 9h à 12h.

Fermée les samedis 25/12/2021 et 01/01/2022



LA POSTE

Prendre soin les uns des autres

Petite piqûre de rappel :

Les virus de l'hiver sont de retour !

Si nous vous recommandons d'adopter les bons gestes et de vous prémunir, notamment contre la grippe, n'oubliez pas que la Covid-19 est toujours bien présente.

La 3^e dose vaccinale est fortement recommandée pour les personnes fragiles, quel que soit leur âge.

Les services de la Mairie restent à votre écoute pour tout renseignement complémentaire (pass sanitaire, etc...).



Pourquoi se faire recenser ?

Le recensement est obligatoire pour tout Français qui atteint l'âge de seize ans. Ce dernier doit se présenter à la mairie de son domicile ou se faire recenser en ligne sur service-public.fr pour participer ensuite à la Journée Défense et Citoyenneté. Il doit fournir une pièce d'identité et un livret de famille ou un acte de naissance.

S'inscrire sur les listes électorales de votre mairie

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Si vous vivez en France, vous pouvez demander à être inscrit sur la liste électorale d'une mairie. Si vous vivez à l'étranger, vous pouvez demander à être inscrit soit sur une liste électorale consulaire, soit sur la liste électorale d'une mairie.

À savoir : le jeune de 18 ans qui a fait son recensement citoyen est inscrit automatiquement sur les listes électorales. La personne devenue française après 2018 est inscrite automatiquement sur les listes électorales.

N'hésitez pas à télécharger PanneauPocket

Au service des habitants avant tout. Grâce à l'application gratuite PanneauPocket, les alertes de votre Mairie et les panneaux d'information de votre lieu de vie vous accompagnent partout.

Vous recevez en temps réel sur votre téléphone des notifications dès que la Mairie publie une nouvelle information vous concernant. C'est une solution de communication municipale, particulièrement utile et adaptée aux habitants de notre commune.



Avec PanneauPocket, vous pouvez aussi être informés des événements de toutes les autres communes françaises que vous mettez dans vos favoris. Il suffit de cliquer sur le cœur pour mettre une commune dans vos favoris.

Pratique et utile, vous ne perdez rien de la vie quotidienne de votre lieu de vie, même si vous êtes à distance de votre domicile.

Notre conseil : faites télécharger gratuitement PanneauPocket à votre famille, à vos proches, amis, collègues de travail... L'information locale est précieuse.



Le site internet de la mairie est en ligne

Comme évoqué dans le mot du Maire, la commune dispose désormais de son site internet.

Ce nouvel outil est un complément à notre bulletin municipal ainsi qu'à l'application mobile « Panneau Pocket » sur laquelle nous diffusons déjà des messages et alertes directement sur vos smartphones. Il permet de faire connaître notre commune et informer ses habitants.

Nous vous invitons à parcourir les différents menus proposés dans le bandeau d'accueil afin d'y découvrir (ou redécouvrir) au fil des pages l'histoire de notre village, son patrimoine, la vie municipale, économique et associative ainsi que les services à votre disposition et des informations pratiques pour faciliter vos démarches administratives.



<https://www.commune-fontaine-francaise.fr>

Nous continuerons à améliorer cet outil au fil du temps en tenant compte de vos suggestions et en faisant en sorte qu'il réponde à vos attentes.

Nous espérons que vous prendrez plaisir à le consulter régulièrement

Bonne navigation !

Quelques informations sur nos collectivités territoriales

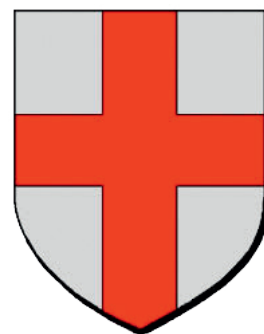
LA COMMUNE (Fontaine-Française)

La commune est la plus petite subdivision administrative française, mais c'est aussi la plus ancienne. Elle a été instituée en 1789. La France compte un total de 34 965 communes dont 34 836 en France Métropolitaine et 129 en Outre-Mer.

La commune est administrée par un maire, des adjoints (4 adjoints à Fontaine-Française) et des conseillers municipaux. Le nombre de conseillers municipaux varie en fonction du nombre d'habitants (15 conseillers municipaux à Fontaine-Française).

Les conseillers municipaux sont élus par les habitants de la commune inscrits sur les listes électorales. Le maire et les adjoints sont élus par les conseillers municipaux. La durée d'un mandat d'un Conseil municipal est de 6 ans.

Principales compétences de la commune : aménagement du territoire, environnement, logement, urbanisme, action sociale et aussi quelques fois hébergement d'une agence postale pour certaines petites communes (ce qui est le cas à Fontaine-Française).



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES (Mirebellois Fontenois)

Une communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre qui associe des communes en vue d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement.

Son but est de fédérer des communes au sein d'un espace de solidarité en mutualisant leurs moyens, afin d'élaborer et de mettre en œuvre un projet de développement commun et cohérent.

La communauté de communes est administrée par un président, des vice-présidents (10 vice-présidents pour la CC du Mirebellois Fontenois), des conseillers communautaires (50 conseillers communautaires pour les 32 communes de cette même communauté de communes).

Dans les communes de moins de 1 000 habitants (ce qui est le cas pour Fontaine-Française), les conseillers communautaires sont désignés parmi les conseillers municipaux élus en suivant l'ordre du tableau du conseil municipal (maire, adjoints puis conseillers municipaux).

Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers sont élus au suffrage direct par les habitants inscrits sur les listes électorales à la fois pour un mandat de conseiller municipal et pour un mandat de conseiller communautaire. Nul ne peut être conseiller communautaire s'il n'est pas conseiller municipal. Le nombre de conseillers communautaires par commune varie selon le nombre d'habitants de cette dernière (3 conseillers communautaires dont le premier vice-président pour Fontaine-Française).

La communauté de communes, en application de la loi NOTRE, exerce à la place des communes membres, des compétences comme : développement économique, aménagement d'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, fonctionnement des écoles élémentaires (maternelles et primaires), construction et fonctionnement d'équipements culturels ou sportifs, aide aux associations, collecte et traitement des déchets, etc...



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL (Côte-d'Or)

Le conseil départemental est l'assemblée délibérante du département en tant que collectivité territoriale. Il est formé par la réunion des conseillers départementaux.

Le président du conseil départemental est l'organe exécutif du département. Il est assisté d'une commission permanente au sein de laquelle sont élus les vice-présidents. Les conseillers départementaux sont élus au suffrage universel direct pour 6 ans dans le cadre d'un scrutin majoritaire binominal à deux tours. Deux conseillers : une femme et un homme, sont élus ensemble dans chaque circonscription électorale constituée de plusieurs communes (cantons) servant de cadre à l'élection des conseils départementaux qui ont remplacé les conseils généraux (Le département de la Côte-d'Or compte 46 conseillers départementaux, 23 binômes, homme-femme).

Principales compétences du conseil départemental : aide aux communes, aménagements du territoire, financement des infrastructures d'eau et assainissement, gestion administrative et financière des services de secours, soutien à l'emploi local, la construction, l'entretien général et le fonctionnement des collèges publics, création et aménagement de voiries, aide aux personnes handicapées, action sociale etc...



LE CONSEIL RÉGIONAL (Bourgogne-Franche-Comté)

Le conseil régional est l'assemblée délibérante de la région. Il est formé par la réunion de conseillers régionaux. Son fonctionnement est calqué sur celui des conseils départementaux.

Le président du conseil régional est l'organe exécutif de la région. Il prépare et exécute les délibérations du conseil régional. Les régions sont administrées par un conseil régional élu au suffrage universel direct. Les conseillers régionaux sont élus pour 6 ans, au scrutin de liste à deux tours avec représentation proportionnelle et avantage à la liste qui obtient la majorité absolue au premier tour ou arrive en tête au second. Les listes sont déposées au niveau régional, mais les candidats sont répartis entre les départements constituant la région afin de rapprocher les élus des citoyens.



Un nombre minimal de sièges est attribué à chaque section départementale selon la population de cette dernière (100 sièges au total pour la Bourgogne-Franche-Comté, dont 20 en Côte-d'Or).

Principales compétences du conseil régional : développement économique, aménagement du territoire et environnement, gestion des programmes européens, transports non-urbains, construction, entretien général et fonctionnement des lycées publics, formation professionnelle etc...

Note : les indications portées en rouge sont celles qui concernent directement les habitants de Fontaine-Française.

Site historique Grimaldi de Monaco

L'histoire de Fontaine-Française est particulièrement riche et intimement liée à des familles illustres, notamment celle des Grimaldi.

Ce lien avec la famille régnante de Monaco nous a permis cette année, d'être invités à rejoindre l'Association des « Sites Historiques Grimaldi de Monaco ». Une plaque à l'entrée du village le signalera très prochainement.

Vous pouvez d'ores et déjà vous rendre sur le site : www.sitesgrimaldimonaco.fr afin de découvrir les autres adhérents, français et italiens, ainsi que l'origine du lien qui unit Fontaine-Française à la famille Grimaldi.



Fête du printemps

A l'initiative d'un collectif de mamans, les enfants du village et des écoles étaient invités à préparer des dessins printaniers pour sortir de la morosité d'une année compliquée ! Ces dessins ont été exposés sur la place du village. Un atelier créatif devant la bibliothèque a contribué à l'animation de la place, un samedi matin jour de marché.



Deuxième édition du marché de potiers de Fontaine-Française

Dans la perspective de promouvoir la céramique à travers la présentation d'une diversité de savoir-faire tout en impulsant un élan touristique et artistique, et forte du succès rencontré lors de la première édition de 2020, l'association ARTISANADART a souhaité réitérer l'organisation d'un marché de potiers, les 10 et 11 Juillet 2021.



Donner à voir le travail d'une douzaine de céramistes, offrant ainsi la possibilité de découvrir différentes techniques et objets, utilitaires ou décoratifs, et l'occasion

de pouvoir échanger avec des artisans qui sans cesse réinventent cet art ancestral, témoin de l'art de vivre « à la française » dans un cadre d'exception, tel fut l'objectif de ce marché, à une époque où les artisans subissent de plein fouet les conséquences de la pandémie.



Cette manifestation s'est en effet déroulée au sein des écuries seigneuriales du château de Fontaine-Française (dont la quatrième salle a été partiellement aménagée pour la circonstance) - une belle opportunité de mettre en valeur le patrimoine architectural, tout en impliquant les habitants et les commerces locaux, partenaires de l'évènement (restauration, décoration florale, ...) ; elle a accueilli 775 visiteurs.

Des démonstrations de tournage se sont déroulées tout au long de ces deux journées, elles étaient assurées par Marion ROUCHET, tout juste diplômée du CAP de Tournage.

Un grand merci à Catherine BARADEL-VALLET qui a animé quatre conférences sur le thème : « Tous les toits polychromes sont-ils bourguignons ? ».

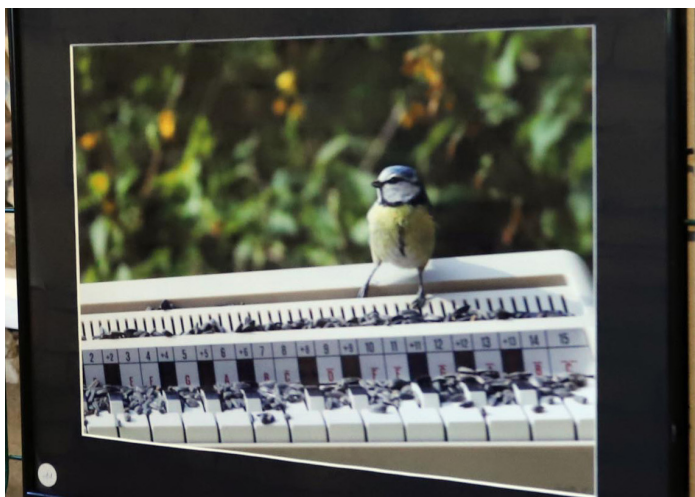
Cette manifestation a enfin retenu l'attention de la ville de Château-Thierry qui avait, au tout début de l'année, lancé un appel à labellisation d'initiatives pour célébrer le 400ème anniversaire de la naissance de Jean de La Fontaine ; dans ce cadre, les céramistes ont réalisé une pièce inspirée d'une fable, et les visiteurs étaient invités à élire la plus belle pièce ; celle qui a remporté le plus de voix : « Le Corbeau et le Renard », pièce en raku signée Brigitte Dhô, a été attribuée par tirage au sort.

Exposition de l'atelier « Photoeil club »

L'exposition, les 18-19 et 20 septembre 2021, voulait renouer avec les fondamentaux de l'atelier photo de l'association Amitié-Rencontre.

Ceux-ci sont la proximité avec les habitants par le thème « patrimoine », l'art de la photo avec le thème « regard » et un peu d'originalité ou de poésie avec le thème « musique ».

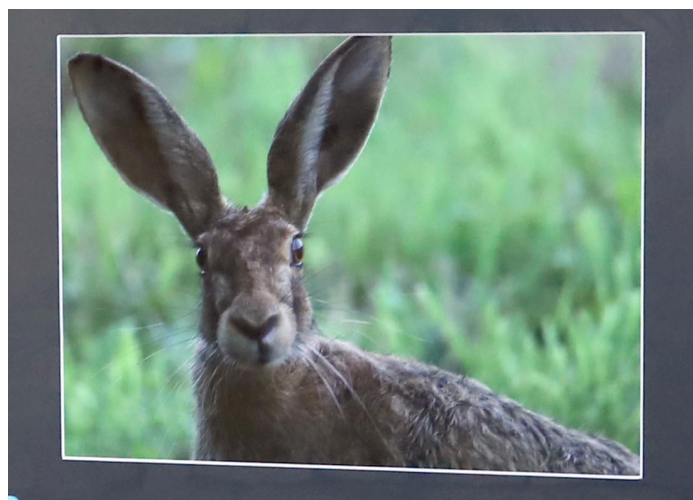
L'expo comptait environ 80 photos dans les écuries du Château et, forts de l'expérience de 2020, une dizaine de tableaux ont agrémenté les extérieurs. Pendant cette année difficile et pleine d'incertitudes, nous avons à cœur de présenter pour le week-end du Patrimoine, des vues qui pour quelques heures, nous feraient oublier nos soucis.



Plus de 400 visiteurs ont bravé la COVID et les contraintes pour venir apprécier les photos, les gaufres et la bonne humeur. Le lundi était réservé aux enfants des écoles qui ont pu dans un temps très court visiter et commenter le travail des photographes. Cet échange est très enrichissant pour les photographes qui découvrent parfois un sens caché à leurs photos, à travers les yeux d'enfants.



Au final, la photo gagnée par une dame de Saint-Apollinaire a pour titre « La platine et la danseuse » dans le thème musique.



Les photos préférées par les visiteurs sont dans l'ordre :

Préférée 1 : « Mésange musicienne » de Mme Raffetin, « Daimon » (portrait clair-obscur) de Mme Rouyer, « Ray sur Saône » de Mme Raffetin.

Préférée 2 : « Chouette regard » de M. Dinot, « Surprise » (le lièvre) de M. Jeannin, « Helicon » (le tuba) de M. Herbert.

Merci de vos mentions élogieuses et encourageantes sur notre livre d'or ! Nous avons pris en compte votre remarque d'en exposer un peu plus. Alors, rendez-vous en 2022 pour de nouvelles aventures..... !

De jeunes artistes du 7ème Art

Grâce à un contrat local d'éducation artistique et culturelle (Cleac), 3 classes de l'école élémentaire du pôle scolaire François-Launoy de Fontaine-Française ont pu s'initier aux rouages du cinéma en réalisant trois courts-métrages. La classe de CE1/CE2 de M. Bourlier, la classe de CE2 de Mmes Voizeux, Mazza et M. Boudard et celle de CE2/ CM1 de Mme Le Strat ont découvert l'art cinématographique, d'abord comme spectateurs, puis en tant que scénaristes, acteurs et réalisateurs. A partir du film « Le Cirque de Charlie Chaplin », puis de 5 cartes tirées au sort, les élèves se sont lancés dans un travail d'écriture et de mise en scène. Ils ont fait preuve d'une grande imagination en nous présentant 3 histoires fort différentes, riches de mystère, de poésie, de magie, d'un soupçon d'humour et pleines de fantaisie. Ces trois courts-métrages ont été magnifiés par un travail d'équipe remarquable entre : les élèves, les enseignants et le réalisateur Mathieu Peset. Chapeau les artistes !



« Pose de la première pierre »

Depuis plusieurs années, notamment dans le cadre du rapprochement avec le Mirebellois, Fontaine-Française change de visage, sans toutefois perdre son âme.

Des travaux ont été entrepris afin d'accueillir de nouveaux foyers, de permettre l'accès à des commerces de proximité, d'élargir la gamme des services proposés (médicaux....) et enfin, de garantir à tous un confort de vie.

L'après-midi du 08 octobre 2021 a été l'occasion de réunir autour de Nicolas Urbano et de son équipe municipale, les différents acteurs de la vie économique et sociale du canton et de la Côte-d'Or. Etaient présents : François Sauvadet, Christophe Marot, Didier Lenoir, Rémi Delatte, Ludovic Rochette, Christine Blanc, Laurent Thomas, François-Xavier Dugourd, Didier Polette, Daniel Magyar, des résidents et du personnel de l'ADAPEI ainsi que des occupants de la résidence « Les Hirondelles ».

Tous ont été invités à découvrir les établissements en cours de construction (gymnase), les bâtiments achevés (la gendarmerie nouvellement transformée en résidence « Les Hirondelles » et les appartements inclusifs d'Orvitis) ainsi que les sites à venir (nouveau Foyer Sainte-Elisabeth).



Nicolas Urbano les a également conviés à accomplir dans la convivialité, le rituel de la pose de la première pierre. Les visites ont été suivies d'un verre de l'amitié, au cours duquel chacun a exprimé sa satisfaction d'avoir vu le résultat d'une entente réussie entre tous les partenaires.

Le marché de Noël de L'Adapei 21

Le samedi 27 novembre, s'est tenu à la salle polyvalente de Fontaine-Française de 14h à 18h, le marché de Noël organisé par l'association départementale de parents de personnes en situation de handicap mental et de leurs amis



de Côte-d'Or. Dans le plus grand respect du protocole sanitaire, les visiteurs ont pu découvrir les activités réalisées dans les différents établissements, dont celles du Foyer Sainte-Elisabeth. Depuis plusieurs mois, les résidents sous l'œil expert de leurs encadrants confectionnent des objets, lors d'ateliers créatifs. Ainsi, une multitude de créations dans différentes matières était présentée : confitures, tisanes, biscuits, centres de table, calendriers de l'avent, bougies, mobiles, tricotés... De quoi assouvir notre gourmandise, de décorer nos intérieurs ou extérieurs, et de mettre en avant le talent de chacun d'entre eux !

Le repas de Noël des Aînés était attendu

Après l'annulation du repas de l'an passé c'est grâce à l'engagement des bénévoles du comité du Panier de Noël que la municipalité a pu offrir et organiser, le 8 décembre, un repas festif, suivi d'un après-midi musical, aux 65 inscrits. Rires, bonne humeur et vigilance étaient au rendez-vous. La veille, 87 colis ont été distribués, par les mêmes bénévoles, à ceux et celles ne pouvant pas participer au repas de fin d'année. Ce colis est composé d'un bon d'achat de 20 euros à utiliser chez les commerçants de Fontaine-Française, ainsi qu'une boîte de chocolats.

Les bénévoles sont : Mireille Stawinski, Nicole Jourdheuil, Geneviève Didion, Monique Antoine, Guy Berget et Robert Stawinski (qui remplace Charlie Guillermin), merci à eux pour leur implication.



Spectacle de Noël décalé offert aux enfants de Fontaine-Française *(sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires)*

Le 20 décembre, la municipalité a prévu de convier tous les enfants de Fontaine-Française à un après-midi cabaret résolument déjanté avec trois artistes et un LION ! Ce spectacle pour tout public sera truffé de gags et de dérapages incontrôlés... Jongleurs, clowns, acrobates, équilibristes, magiciens et dompteurs d'un fauve, accompagnés d'une Madame Loyale surréaliste, débouleront sur la piste pour nous présenter un cocktail fantaisiste revigorant. La poésie, le suspense, et une bonne dose d'humour ne devraient pas laisser petits et grands indifférents ! L'après-midi se terminera dans la joie et la bonne humeur avec l'arrivée surprise du Père Noël et sa distribution de friandises.



HOMMAGE À BÉRENGÈRE ROBIN



*À toi Bérengère
qui t'es envolée bien trop tôt vers d'autres horizons,
le Conseil municipal tenait à te rendre un dernier hommage :*

*Merci pour toutes ces belles rencontres au sein du Comité de jumelage
Franco-Allemand de Fontaine-Française et Dorn-Dürkheim,*

*Merci pour toutes tes traductions et conseils prodigués,
Merci pour tous ces voyages parcourus ensemble, souvent gais,
parfois éprouvants,
Merci pour ton combat à réhabiliter l'allemand au collège,
Merci pour tous ces jeunes qui à travers toi ont pu voyager,
Merci pour tout ce temps donné aux échanges associatifs,
Merci pour toutes ces chaleureuses années à faire grandir
L'Association de Parents d'Elèves,
Merci pour toute l'énergie déployée autour du marché de Noël,
Merci pour tous ces gestes offerts et tes paroles données,
Merci pour toute ta franchise, ta simplicité et ton originalité,
Merci pour ta capacité à diriger, ta disponibilité, ton abnégation,
Merci pour ta joie de vivre, ta résilience et ton courage,
Merci pour tes rires, tes doutes et prises de positions,
Ta place est irrémédiablement vide, et ton absence fait mal.
Tu manques à tous aujourd'hui et tu nous manqueras encore
demain.*



*À ta famille, ton époux, tes enfants : Célestin,
Martin, Justin, Violette, Laurette, un grand merci
pour avoir partagé Bérengère, cette femme, maman,
enseignante et créatrice au grand cœur...*



PÔLE SCOLAIRE FRANÇOIS LAUNOY, ANNÉE 2021 / 2022

Les élèves ont repris l'école en septembre dans le respect des mesures sanitaires demandées depuis le printemps 2020.

Dans ce contexte toujours lourd, nous sommes heureux d'avoir pu réaliser l'année dernière un projet cinéma avec un réalisateur professionnel. Ce projet concernait 3 classes de cycle 2 mais les confinements successifs avaient eu raison de la restitution à la fin de



l'année 2020/2021. Celle-ci a donc eu lieu dans le cadre des projections des tourneurs MJC un jeudi d'octobre avant la projection du film principal. Quel plaisir cela a été de pouvoir accueillir des parents et des enfants dans la salle polyvalente !

Cette année, nous proposons de nouveau aux élèves des sorties à caractère sportif dans le cadre des activités USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré). Nous espérons que celles-ci ne seront pas annulées en raison d'une recrudescence des cas de Covid !

Les sorties scolaires reprennent doucement également.

Les informations :

Le pôle scolaire accueille aujourd'hui 232 élèves répartis en 11 classes : 4 en maternelle et 7 en élémentaire. Présentation de l'équipe éducative.

A l'école maternelle:

Sandrine Lucchi : toute petite section/petite section (TPS/PS), Anne Petite-Malfoy : moyenne section/grande section (MS/GS), Eric Voizeux : grande section (GS), Nathalie Leblanc et Chloé Zonca (Mme Zonca assurant ma décharge de direction le jeudi et le vendredi): petite section/moyenne section (PS/MS).

Les ATSEM:

Le matin: Angéline Frébault, Fanny Jorrot et Catherine Gache.

L'après-midi: Karine Richard et Aurélia Schott.

A l'école élémentaire:

Sandrine Rondi : CP, Stéphanie légère : CP-CE1, Cédric Bourlier : CE1/CE2, Mireille Voizeux : CE2, Delphine Le Strat : CM1, Aurélie Bonnot : CM1-CM2 et Carine Huguenin : CM2.

Les accompagnatrices d'élèves en situation de handicap (AESH) : Stéphanie Goudé et Jessica Collard.

Les projets annulés, en raison du contexte sanitaire :

- Cross organisé avec le collège en octobre, dans le cadre de la liaison école-collège. Il a été remplacé par un défi distance concernant les classes de CM1, CM1/CM2 et CM2.
- L'atelier du Père Noël
- Le marché de Noël

Pour Noël, les enfants de toutes les classes de l'école se rendront au cinéma de Gray pour voir un film (élémentaire) ou plusieurs courts-métrages (maternelle).

Nous espérons que le Père Noël pourra s'arrêter à l'école pour la distribution de petits cadeaux aux enfants. S'il ne peut pas, un petit moment festif sera de toute façon organisé, pour les élèves, le vendredi 17 décembre, veille des vacances de Noël. Deux petits livres seront distribués aux élèves comme tous les ans.



- Pour les autres projets pédagogiques, nous attendons de voir s'il est possible ou non de les mener...

Nous souhaitons que cette période compliquée ne soit vite plus qu'un mauvais souvenir. Il va falloir encore attendre et espérer!

La directrice, **Nathalie Leblanc**

COLLÈGE HENRY BERGER

Madame Sandrine Durney nouvellement nommée sur le collège

Parcours personnel

Après 4 années passées au lycée Prieur en tant que proviseure adjointe, je rejoins à cette rentrée scolaire le collège Henry Berger en tant que chef d'établissement.

J'ai débuté ma carrière en tant que surveillante d'externat dans ce même collège il y a quelques décennies tout en poursuivant mes études. Elles m'ont permis d'obtenir une maîtrise de sciences naturelles et le CAPES de SVT, discipline que j'ai enseignée dans plusieurs collèges durant de nombreuses années. L'obtention du concours de personnel de direction m'a donné l'opportunité d'élargir mes missions.

Je prends mes fonctions dans ce "petit collège Henry Berger", collège rural qui ne manque pas d'atouts : les effectifs modestes offrent des conditions d'enseignement très favorables, le contexte historique et la biodiversité remarquables sont des piliers de projets pédagogiques et culturels.

Contexte 2021/2022

Cette année peut être qualifiée de toute particulière et elle présentera de nouveaux défis que nous devons relever ensemble avec tous les partenaires qui œuvrent en faveur des apprentissages de nos élèves. Ces particularités concernent différents aspects :

- une nouvelle direction
- un nouveau contexte sanitaire
- la construction de nouvelles perspectives pédagogiques.

Les nouveaux élèves de 6ème pour qui le déroulement de leur cycle 3 à l'école primaire aura été ponctué d'imprévus devront bénéficier d'une attention particulièrement soutenue.

Pour tous les élèves du collège, nous devons à la fois nous appuyer sur les bons résultats obtenus au DNB mais aussi faire preuve d'une grande adaptabilité face aux nouvelles situations pédagogiques et sanitaires pour lesquelles il nous faudra être prêt.

Les objectifs

Accueillir les élèves le mieux possible en les protégeant, en assurant leur accompagnement et en leur permettant de mobiliser tout leur potentiel constitue un enjeu majeur de cette nouvelle année.

S'assurer à la fois du bien-être de chacun est à mon sens une condition nécessaire pour une réussite de la scolarité au collège. C'est pourquoi j'ai engagé le collège dès cette rentrée dans le projet PHARE "Le programme anti-harcèlement".

D'ores et déjà, dans cette optique, les premières semaines ont été marquées par des temps collectifs forts grâce à la dynamique pédagogique : la remise des diplômes a réuni la quasi-totalité des anciens élèves accompagnés de leur famille. Le cross organisé par les professeurs a permis de reprendre goût aux activités collectives. Le développement durable sera une préoccupation essentielle qui, je l'espère, sera relayée par le conseil de la vie collégienne.



La Principale, **Sandrine Durney**

D'HIER À AUJOURD'HUI

Continuons allègrement notre balade dans l'histoire des rues de Fontaine-Française !

En 2020, nous nous étions promenés dans la rue de la Maladière. Cette année, nous vous invitons à parcourir celle du Général-Gandil, anciennement route de Dijon à Gray.

Née de la subdivision de la très longue « route de Dijon à Gray » le 11 novembre 1888, la voie reçut le nom de « rue du Général Gandil » (et non « Gandyl » comme sur la plaque).

Fabien Pierre Edmond Gandil est né à Fontaine-Française le 14 août 1822 de Fabien Gandil, ancien maréchal des logis de gendarmerie et percepteur de contributions directes, et de Magdeleine-Françoise Turlot, originaire de Lacey mais née à Paris le 15 juin 1793.



Diplômé de l'Ecole Polytechnique en 1842, il gagna ses galons en Afrique de 1846 à 1870. Chevalier, officier, puis commandeur de la Légion d'honneur en 1852, 1864 et 1867, général de brigade en 1870, il fut blessé et fait prisonnier à Sedan. Général de division en 1875, il prit le commandement de l'Ecole Supérieure de la guerre et de l'Ecole d'application d'état-major. Il mourut en 1877 et fut enterré à Villegusien.

On remarque, au n°1, l'Hôtel de Ville. On peut supposer (mais nous n'en avons pas la certitude) que le bâtiment en V, que l'on distingue sur le plan de Fontaine-Française [établi en 1775 et conservé au château], représente les Halles démolies pendant la Révolution : « Le 27 avril 1793, sur la plainte de certains particuliers qui prétendaient que les jours de leurs maisons étaient obscurcis par les Halles dont les matériaux appartenaient « à la citoyenne La Tour du Pin, veuve Saint Jullien », et l'emplacement à



la commune, « profitant de la bonne volonté qu'a témoignée la citoyenne Saint Jullien, elle sera priée d'autoriser quelqu'un à Fontaine pour faire, à constitution de rente, la cession desdites Halles au profit de la commune et ensuite on commencera les démolitions »¹. Ces halles, dont la vocation première était commerciale, abritait également la justice communale².



Le nouveau bâtiment fut construit en 1806, en partie avec des pierres de réemploi provenant de l'abbaye de Theuley-lès-Vars³. La salle du rez-de-chaussée constituait les Halles du village, tandis que le premier étage abritait les services municipaux et les audiences de Justice de Paix, ce qui conduisit en 1851 à une proposition pour nous étonnante : orner la salle de mairie à la fois d'un buste de M. le Président de la République (Louis-Napoléon Bonaparte, futur Napoléon III) et d'un Christ ! La salle du rez-de-chaussée ne se limitait d'ailleurs pas non plus aux échanges commerciaux.

Elle devint tour à tour salle de danse (1852), de spectacle de théâtre ambulant (1911), hôpital de fortune pour des soldats convalescents (1915-1916), salle de cinéma (1923),... Une vraie salle de spectacle et cinéma fut d'ailleurs construite après la Seconde Guerre mondiale quelques mètres plus loin, (elle servit de dépôt de fouilles, pour toutes les campagnes archéologiques de la région, à partir de 1976, avant de devenir l'actuelle salle de judo). Entre les deux, se trouvait jusqu'en 2014 la Gendarmerie. L'installation des premières Brigades, à pied jusqu'en 1853, à cheval ensuite, sur la route de Dijon, posait des problèmes d'éloignement. C'est pourquoi la municipalité décida en 1897 de louer le relais Tuboeuf-Viard⁴ (qui sera acheté en 1936) et de transformer les locaux en gendarmerie.

Devant le cinéma, avait été installée une borne-fontaine. Le réseau d'eau potable avait en effet été réalisé en 1902, après la construction d'une station de pompage sur la Source en 1900. Les habitants pouvaient, selon leurs capacités financières, venir s'approvisionner aux bornes ou demander un raccordement au réseau. Les archives en mentionnent également devant le chemin des Curtillots, rue du Faubourg (Fourcault), rue de la Maladière, rue de La Tour du Pin, route de Saint-Seine, deux dans la rue d'Aval, et une sur la Place. Elles furent supprimées en 1955.

Extrait du Terroir n°154 « Fontaine-Française, son histoire au fil des rues »

Par Catherine Baradel-Vallet et Jean-Pierre Bernardet

1 - Rochard, 1893, p.206. Gascon indique, lui, que la halle se trouvait rue du Moustier, à côté du four banal (dont on ne connaît pas non plus l'emplacement). (Gascon 1892, p.376)

2 - Les « halles, lieu accoutumé à faire acte de justice », document du 1er septembre 1593, cité dans Rochard 1891, p.125.

3 - Selon C. Rochard, les portes, fenêtres et pierres de couronnement de la Halle provenaient de l'abbaye de Theuley. (Terroir n°30, 1963, p.13)

4 - Et premier Hôtel-restaurant du Raisin, avant son transfert rue de La Tour du Pin. Il s'ouvrait sur l'actuelle rue Dominique Guérin.

IDÉE DE PARCOURS PÉDESTRE AUTOUR DE FONTAINE-FRANÇAISE

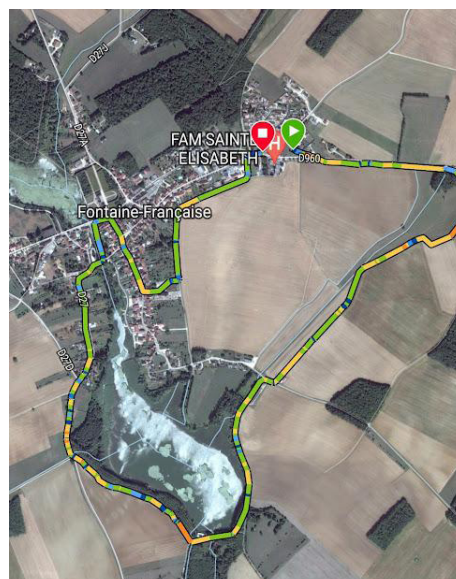


Sur ce parcours de 6,5 kms, vous aurez l'occasion de découvrir quelques-unes des richesses de Fontaine-Française.

1- Pour commencer, partez de la place Henri IV au centre du village, à pied, à vélo comme bon vous semble !!!



2- Direction rue de l'Eglise ensuite prenez la première rue à gauche qui vous emmènera devant l'église Saint-Sulpice (XIII^e siècle, clocher roman).

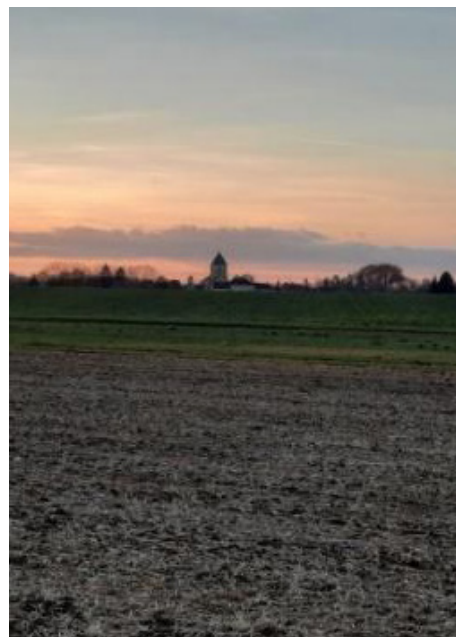


3- Puis traversez le grand parking et prenez à gauche rue de la Corvée jusqu'à la Maison Familiale du foyer Sainte-Elisabeth.



4- A partir du foyer, sur votre droite, vous découvrirez le chemin qui vous emmènera à la Fontaine Henri IV et au lavoir du Pré Morot. Prenez le temps d'admirer ce monument.

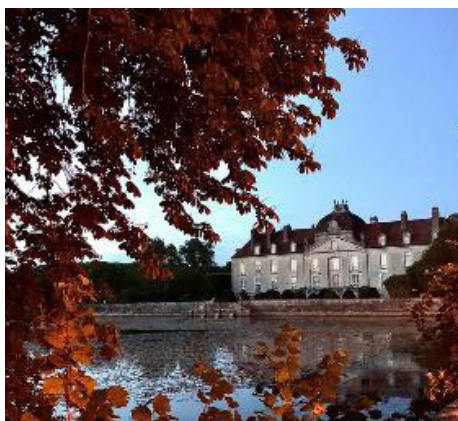
5- Continuez ce joli parcours en direction du chemin qui se trouve derrière la Fontaine Henri IV, vous pourrez contempler le paysage, les forêts, champs et cultures suivant les saisons et Fontaine-Française sous un autre angle !!!





6- Au bout de ce chemin blanc, traversez la route et prenez direction chemin de l'Etang du Fourneau jusqu'à l'intersection de la D27.

7- Traversez celle-ci pour prendre le nouvel aménagement en toute sécurité.



8- Prenez rue de Fontenelle jusqu'au Pont Vert, mais n'oubliez pas au passage de vous arrêter devant la chapelle Notre-Dame-de-la-Motte.

9- Continuez sur le chemin du Pont Vert pour arriver devant le château de Fontaine-Française. Vous voilà à la fin de votre parcours pédestre, prenez la rue de la Tour du Pin, retour place Henri IV.



Bien sûr, ce parcours peut se faire dans l'autre sens...
Bonne promenade, bonne course à pied, bon tour de vélo et
N'oubliez pas, protégeons la nature !!!

LES ASSOCIATIONS

AMITIÉ-RENCONTRE ET OCTOBRE ROSE

A la demande du PETR Saône Vingeanne, l'association s'est impliquée pour faire connaître encore un peu plus la lutte contre le cancer du sein, femmes et hommes confondus. Plusieurs manifestations ont été organisées.

L'atelier GYM a fait une démonstration sur la place Henri IV le lundi 04/10, ainsi qu'une marche dans les rues de Fontaine le 12/10, puis une expo photo au forum de Mirebeau-sur-Bèze s'est tenue, les trois premières semaines d'octobre. Nous avons choisi de présenter un cheminement photographique allant de la communication sur le cancer, la menace et le dépistage, puis le combat jusqu'à la rémission.



L'association Amitié-Rencontre remercie les adhérents volontaires qui se sont prêtés à ces défis.

AMICALE POUR LE DON DE SANG BENEVOLE DU VAL DE VINGEANNE

Un grand merci aux donneurs qui ont fait l'effort de répondre présents aux appels de l'Etablissement Français du Sang. Malgré cela, nous avons toujours besoin de nouveaux donneurs.

Merci d'avance et notez les prochains rendez-vous :

Assemblée générale à Fontaine-Française (mairie) le 21 janvier 2022 à 19h00.

COLLECTE DE SANG 2022 à la salle polyvalente Fontaine-Française :

Jeudi 19 mai après midi, **Jeudi 21 juillet** après-midi, **Samedi 15 octobre** matinée

Contacts : la présidente 06 86 46 11 67, le secrétaire 06 76 92 73 55

Association "JARDIN & SANTE"



Créée, en France, il y a plus de 17 ans en s'inspirant d'un concept britannique, mis en place par le National Gardens Scheme, sur le principe : Visites de jardins = Collecte de fonds reversés à des causes diverses.

Pour « Jardins & Santé », de nombreux propriétaires privés acceptent d'ouvrir leur jardin pour collecter des fonds. C'est un privilège que vous pouvez partager et qui vous donnera l'occasion de faire des découvertes jardinières qui ne sont dans aucun guide...

**Pour aider les équipes régionales, Pour en créer de nouvelles,
Pour nous aider dans les manifestations auxquelles nous participons, etc.**

Le Jardin « **A la Croisée des Sens** » Chez Odile et Jean-Michel Legros

32, rue Henry Berger - 21610 Fontaine Française ; Tel 03 80 75 92 95

Ouverture : sur rendez-vous du 01 Mai au 30 Septembre 2022

Visite : - **samedi** 04 Juin 2022 14H - 18H - **dimanche** 05 Juin 2022 10H-12H et 14H-18H

Don d'entrée par personne : 3 € au bénéfice de l'association

**TROC Plants, Graines, Boutures
le 22 avril 2022 à partir de 14h30**



Mme LEGROS ODILE, 32 rue Henry Berger
21610 Fontaine-Française
03 80 75 92 95

<< C'est un jardin de saveurs et de savoir, où fleurissent et poussent de concert des plantes compagnes et complicesPas de produits phytosanitaires dans ce jardin familial mais un sens de l'observation ainsi qu'une bonne connaissance des plantes et de leurs besoins ont poussé la créatrice de ce jardin à «marier» légumes et fleurs... l'aspect est non seulement charmant mais les plantes poussent et se nourrissent de ces rapprochements...les qualités d'une fleur servant les intérêts d'une autre plante ! Et, avec la foi de jardinière qui l'anime, la propriétaire partagera ses astuces et sa science des associations bénéfiques pour assurer la santé du jardin et celle de ses utilisateurs ! >>

Pour la visite du jardin, les enfants doivent être accompagnés. Il s'agit de lieux privés que le propriétaire ouvre exceptionnellement au public. Merci de respecter ce lieu, pas de WC. Merci de votre compréhension et bonne visite.
Martine Claire Pouchain Déléguée régionale.

Ce jardin est refuge de la L.P.O. (Ligue de Protection des Oiseaux). C'est aussi un jardin plein de nouveautés à découvrir pour favoriser la biodiversité.

Lors des visites, toutes les précautions sanitaires seront appliquées.

Association " G3V "

Venez faire du sport avec la G3V !

Depuis la rentrée de septembre 2021, la Génération Vitaminée du Val de Vingeanne a repris ses activités :

Cardio-boxe, Hiit, Full-dance et Pilates pour les adultes

Danse pour les enfants

Il y en a pour tout le monde !

Afin de favoriser la reprise du sport, nous avons modifié nos tarifs pour cette année : une licence moins chère et un tarif mensuel unique qui permet l'accès à autant de cours que vous voulez. Vous voulez recommencer à bouger ? Évacuer les excès que vous aurez faits pendant les fêtes ? N'hésitez pas ; venez nous rejoindre.

pass sanitaire valide obligatoire, port du masque (sauf pendant la pratique), respect des gestes barrières



ACTIVITÉS SPORTIVES AVEC LA G3V

à compter d'octobre 2021

	LUNDI	MARDI	MERCREDI
17h15-18h15	DANSE MODERNE (3-6 ans)		
18h15-19h15	DANSE MODERNE (7-11 ans)		
19h15-20h15		CARDIO-BOXE (adultes)	FULL DANCE (adultes)
20h15-21h15		HIIT (adultes)	PILATES (adultes)
lieu	salle polyvalente (grande salle)	salle polyvalente (petite salle)	salle polyvalente (grande salle)

RENSEIGNEMENTS : Gwanaëlle : 06 67 00 56 97 ou asso.g3v@gmail.com ou Facebook

Association " SOCIETE HISTORIQUE et TOURISTIQUE de la région de Fontaine-Française "

Comme l'avait si justement souligné Jean-Pierre Bernardet l'année dernière, 2020 restera à jamais gravée dans nos mémoires. Et 2021 n'est pas loin de suivre le même chemin...

Si la vie a pu reprendre un semblant de normalité, il n'a pas été possible de mettre en place toutes les activités que nous souhaitions vous proposer : repas crustacés, journées découvertes, voyages, foires et marchés...

Nous avons pu toutefois participer à l'exposition Rétro-Mobile de Champagne-sur-Vingeanne, organiser notre assemblée générale en présence de plusieurs adhérents et proposer un nouveau numéro de *TERROIR* (n°162), la revue de notre association.

Mais le fait le plus marquant restera sans conteste, le départ de notre Président, **Jean-Pierre Bernardet**, qui a souhaité passer la main après 15 ans de bons et loyaux services (et bien plus en tant qu'adhérent et bénévole !).

L'association tient à le remercier chaleureusement, pour son engagement, sa disponibilité et son souci permanent de perpétuer et transmettre ce pour quoi le Docteur Henry Berger, ses successeurs et les adhérents ont œuvré depuis 1953. Sans oublier Danielle, son épouse, dont la présence et la gentillesse sont vivement appréciées.

Une nouvelle page est en train de s'écrire, qui bientôt nous mènera en 2023, à la célébration des 70 ans de la SHTRFF.

En attendant de fêter ensemble cet heureux événement et de vous accueillir au sein de l'association (20 euros par famille pour 2022), nous vous rappelons notre adresse mail : societehistorique.ff@gmail.com, pour nous permettre d'échanger, d'accueillir vos suggestions et de vous informer sur nos activités.



Crédit photo : Hervé Robert

NUMEROS UTILES SUR LA COMMUNE DE FONTAINE-FRANCAISE

URGENCES

SAMU	15	Enfance maltraitée	119
Police	17	Violences Femmes Info	3919
Pompiers	18	Gendarmerie (Mirebeau)	03 80 10 08 30
Pharmacie de garde	3237	Centre Hosp Dijon	03 80 29 30 31
CPAM	3646	Centre anti-poison	04 72 11 69 11
Médecin de garde	39 66	SOS Amitié	03 80 67 15 15
Appel Urgence Européen	112	Sida Info Service	0 800 840 800
Disparition d'un enfant	116 000	Info COVID	0 800 130 000

MEDECINE GENERALE

Joyandet-Schouller Claudine	03 80 75 80 18
Schouller Philippe	03 80 75 80 18
Brunet Pascal	03 80 75 93 19

PHARMACIE

Reichenbach	03 80 75 80 16
-------------------	----------------

INFIRMIERES

Blety Elodie	03 80 75 48 05
Petit Alexandra	03 80 75 48 05
Paquereau Caroline	03 80 75 48 05
Guinot Fabien	03 80 75 48 05

KINESITHERAPEUTES

Arnoux Anthony	03 80 75 52 36
Guérinon Mélanie	03 80 75 52 36
Mas Delphine	03 80 75 52 36
Pitoizet Amélie	03 80 75 52 36

OSTEOPATHE

Guenin Maël	06 73 09 07 13
-------------------	----------------

PSYCHOLOGUE PSYCHOTHERAPEUTE

Moutarde François	06 43 39 30 47
-------------------------	----------------

ORTHOPHONISTE

Sauvageot Emilie	03 80 75 84 45
------------------------	----------------

MAIRIES

Fontaine-Française	03 80 75 81 21
Ouverture : Lundi, mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h, Mercredi de 8h à 17h, vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h30.	

COMMUNAUTE DE COMMUNES

MIREBELLOIS ET FONTENOIS	03 80 36 53 54
--------------------------------	----------------

MICRO-CRECHE

.....	03 80 75 51 44
-------	----------------

ECOLES

Pôle scolaire François Launoy	09 80 75 90 02
Collège Henry Berger	03 80 75 80 32

ASSISTANTE SOCIALE

.....	03 80 63 25 20
-------	----------------

BIBLIOTHEQUE

.....	03 80 75 99 86
OFFICE DU TOURISME	03 80 36 76 17
Site internet : www.tourisme-mirebelloisetfontenois.fr	

AGENCE POSTALE COMMUNALE

.....	03 80 85 56 39
Ouverture : Du mardi au samedi de 9H à 12H	

ONF agent forestier

Secteur de Fontaine-Française	03 80 75 82 45
-------------------------------------	----------------

FOYER SAINTE ELISABETH

.....	03 80 75 82 45
-------	----------------

M-A-P-A

.....	03 80 75 83 22
-------	----------------

Crédit Photos : COVATEC, Jocelyne et Serge DUCHATEL, Noëllie RONDI, Guy BERGET, Hervé ROBERT, Rémy MONGET, Philippe MYSSON.

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1	S NOUVEAU AN	1	M ELA	1	M MARDI-GRAS	1	V HUGUES	1	D FÊTE DU TRAVAIL	1	M JUSTIN
2	D ÉPIPHANIE	2	M PRÉSENTATION	2	M CENDRES	2	S SANDRINE	2	L BORIS 18	2	J BLANDINE
3	L GENEVIÈVE 1	3	J BLAISE	3	J GUÉNOÏÉ	3	D RICHARD	3	M PHILIPPE, JACQUES	3	V KÉVIN
4	M ODILON	4	V VÉRONIQUE	4	V CASIMIR	4	L SIDORE 14	4	M SYLVAIN	4	S CLOTILDE
5	M ÉDOUARD	5	S AGATHE	5	S OLIVIA	5	M IRÈNE	5	J JUDITH	5	D FÉNICOTÉ
6	J MELAINE	6	D GASTON	6	D 1ER DIM. DE CARÊME	6	M MARCELIN	6	V PRUDENCE	6	L L. DE FÉNICOTÉ 23
7	V RAYMOND	7	L EUGÉNIE 6	7	L FÉLICITÉ	7	J JEAN-BAPTISTE DE LA SAÛLE	7	S GISELLE	7	M GILBERT
8	S LUCIEN	8	M JACQUELINE	8	M JEAN DE DIEU 10	8	V JULIE	8	D VICTOIRE 1945	8	M MÉDARD
9	D JULIX	9	M APOLINE	9	M FRANÇOISE R.	9	S GAUTIER	9	L PACÔME 19	9	J DIANE
10	L GUILLAUME 2	10	J ARNAUD	10	J VIVIE	10	D RAMEAUX	10	M SOLANGE	10	V LANDREY
11	M PAULIN	11	V N.-D. LOURDES	11	V ROSINE	11	L STANISLAS 15	11	M ESTELLE	11	S BARNABÉ
12	M TATIANA	12	S FÉLIX	12	S JUSTINE	12	M JULES	12	J ACHILLE	12	D TRINITÉ
13	J YVETTE	13	D BÉATRICE	13	D RODRIGUE	13	M IDA	13	V ROLANDE	13	L ANTOINE DE P. 24
14	V ANNA	14	L VALENTIN 7	14	L MATHILDE 11	14	J MAXIME	14	S MATTHIAS	14	M ÉLISÉE
15	S RÉMI	15	M CLAUDE	15	M LOUISE	15	V VENDREDI SAINT	15	D DENISE	15	M GERMAINE
16	D MARCEL	16	M JULIENNE	16	M BÉNÉDICTE	16	S BENOÎT-JOSEPH	16	L HONORÉ 20	16	J J-FRANÇOIS RÉGIS
17	L ROSELINE 3	17	J ALEXIS	17	J PATRICE	17	D PÂQUES	17	M PASCAL	17	V HÉRY
18	M PRISCA	18	V BERNADETTE	18	V CYRILLE	18	L LUNDI DE PÂQUES 16	18	M ÉRIC	18	S LÉONCE
19	M MARIUS	19	S GABIN	19	S JOSEPH	19	M EMMA	19	J YVES	19	D FÊTE DES PÈRES ST-SACR.
20	J SÉBASTIEN	20	D AÏMÉE	20	D PRINTEMPS	20	M ODETTE	20	V BERNARDIN	20	L FÊTE DES PÈRES 25
21	V AGNÈS	21	L PIERRE DAMIEN 8	21	L CLÉMENTINE 12	21	J ANSELME	21	S CONSTANTIN	21	M ÉTÉ
22	S VINCENT	22	M ISABELLE	22	M LÉA	22	V ALEXANDRE	22	D ÉMILIE	22	M ALBAN
23	D BARNARD	23	M LAZARE	23	M VICTORIN	23	S GEORGES	23	L DIDIER 21	23	J AUDREY
24	L FRANÇOIS DE SALES 4	24	J MODESTE	24	J MI-CARÊME	24	D SOUVENIR DÉPORTÉS	24	M DONATIN	24	V JEAN-BAPTISTE
25	M CONV. ST. PAUL	25	V ROMÉO	25	V ANNONCIATION	25	L MARC 17	25	M SOPHIE	25	S ÉLÉONORE
26	M PAULE	26	S NESTOR	26	S LARISA	26	M AÏDA	26	J ASCENSION	26	D ANTHELME
27	J ANGÈLE	27	D HONORINE	27	D HABIB	27	M ZITA	27	V AUGUSTIN DE C.	27	L FERNAND 26
28	V THOMAS D'AQUIN	28	L ROMAIN 9	28	L GONTRAN 13	28	J VALÉRIE	28	S GERMAIN	28	M IRÉNÉE
29	S GILDAS	VACANCES SCOLAIRES		29	M GWADYDYS	29	V CATI DE SIENNE	29	D FÊTE DES MÈRES	29	M PIERRE, PAUL
30	D MARTINE	ZONE A		30	M AMÉDÉE	30	S ROBERT	30	L FERDINAND 22	30	J MARTIAL
31	L MARCELLE 5	ZONE B		31	J BÉNÉDICTE			31	M VISITATION		

2022

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1	V THIERRY	1	L ALPHONSE 31	1	J GILLES	1	S THÉRÈSE DE L'E.-J.	1	M TOUSSAINT	1	J FLORENCE
2	S MARTINIEN	2	M JULIEN-EYMARD	2	V INGRID	2	D LÉGER	2	M DÉFUNTS	2	V VIVIANE
3	D THOMAS	3	M LYDIE	3	S GRÉGOIRE	3	L GÉRARD 40	3	J HUBERT	3	S FRANÇOIS-XAVIER
4	L FLORENT 27	4	J J.-M. VIANNEY	4	D ROSAÏE	4	M FRANÇOIS D'ASSISE	4	V CHARLES	4	D BARBARA
5	M ANTOINE	5	V ABEL	5	L BAÏSSA 36	5	M FLEUR	5	S SYVIE	5	L GÉRALD 49
6	M MARIETTE	6	S TRANSFIGURATION	6	M BERTRAND	6	J BRUNO	6	D LÉONARD	6	M NICOLAS
7	J RAOUL	7	D GAËLAN	7	M REINE	7	V SERGE	7	L CARINE 45	7	M AMBROISE
8	V THIBAUT	8	L DOMINIQUE 32	8	J NATIVITÉ N.-D.	8	S FÉLAGIE	8	M GEOFFROY	8	J ÉLÉONORE
9	S AMANDINE	9	M AMOUR	9	V ALAIN	9	D DENIS	9	M THÉODORE	9	V PIERRE FOURIER
10	D ULBICH	10	M LAURENT	10	S INÈS	10	L GHISLAIN 41	10	J LÉON	10	S ROMARIC
11	L BENOÎT 28	11	J CLAIRE	11	D ADELPHIE	11	M FIRMIN	11	V MORTS POUR LA FRANCE	11	D DANIEL
12	M OLIVIER	12	V J.F. CHANTAL	12	L APOLYNAIRE 37	12	M WILFRIED	12	S CHRISTIAN	12	L CORENTIN 50
13	M HENRI, JOËL	13	S HIPPOLYTE	13	M AÏMÉ	13	J GÉRAUD	13	D BRICE	13	M LUCIE
14	J FÊTE NATIONALE	14	D EVARD	14	M CROIX GLOREUSE	14	V JUSTE	14	L SIDOINE 46	14	M ODILE
15	V DONALD	15	L ASSOMPTION 33	15	J ROLAND	15	S THÉRÈSE D'AVILA	15	M ALBERT	15	J NINON
16	S N.-D. MT-CARMEL	16	M ARMEL	16	V ÉDITH	16	D EDWIGE	16	M MARGUERITE	16	V AÏCE
17	D CHARLOTTE	17	M HYACINTHE	17	S RENAUD	17	L BALDOIN 42	17	J ÉLISABETH	17	S JUDICAE, GAËL
18	L FRÉDÉRIC 29	18	J HÉLÈNE	18	D MADÈGE	18	M LUC	18	V AUDE	18	D GATIE
19	M ARSENE	19	V JEAN-EUDES	19	L ÉMILIE 38	19	M RENÉ	19	S TANGUY	19	L URBAIN 51
20	M MARINA	20	S BERNARD	20	M DAVY	20	J ADELIN	20	D CHRIST ROI	20	M THÉOPHILE
21	J VICTOR	21	D CHRISTOPHE	21	M MATTHIEU	21	V CÉLINE	21	L PRÉS. DE MARIE 47	21	M PIERRE CANISUS
22	V MARIE-MADELEINE	22	L FABRICE 34	22	J MAURICE	22	S ÉLODIE	22	M CÉCILE	22	J FRANÇOISE-XAVIERE
23	S BRIGITTE	23	M ROSE DE LIMA	23	V AUTOMNE	23	D JEAN DE CAPSTRAN	23	M CLÉMENT	23	V ARMAND
24	D CHRISTINE	24	M BARTHÉLÉMY	24	S THÉCLÉ	24	L FLORENTIN 43	24	J FLORA	24	S ADÈLE
25	L JACQUES 30	25	J LOUIS	25	D HERMANN	25	M ENGUERRAN	25	V CATHERINE	25	D NOËL
26	M ANNE, JOACHIM	26	V NATACHA	26	L CÔME, DAMIEN 39	26	M DIMITRI	26	S DELPHINE	26	L ÉTIENNE 52
27	M NATHALIE	27	S MONIQUE	27	M VINCENT DE PAUL	27	J ÉMELINE	27	D AVENT	27	M JEAN
28	J SAMSON	28	D AUGUSTIN	28	M VENECIAS	28	V SIMON, JUDE	28	L JACQUES DE LA M. 48	28	M INNOCENT, GASPARD
29	V MARIE	29	L SABINE 35	29	J MICHEL	29	S NARCISSE	29	M SATURNIN	29	J DAVID
30	S JULIETTE	30	M FIACRE	30	V BIENVENUE	30	D BIENVENUE	30	M SAINTE FAMILLE	30	V ROGER
31	D IGNACE DE LOYOLA	31	M ARISTIDE	VACANCES SCOLAIRES		31	L GUENTIN 44			31	S SYLVESTRE